Bouclier antimissiles pour l'Europe et ses implications politiques et stratégiques

2013/2170(INI) - 14/02/2014 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative de Sampo TERHO (EFD, FI) sur le bouclier antimissiles pour l'Europe et ses implications politiques et stratégiques.

La question de la défense antimissile balistique est devenue une question d'actualité ces dernières années en raison de la multiplication des menaces découlant de la prolifération des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, ainsi que de la prolifération des missiles balistiques auxquelles l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et ses alliés européens doivent pouvoir répondre de manière efficace.

Les députés considèrent que la défense contre les attaques de missiles balistiques ou d'autres types de missiles peut constituer une avancée pour la sécurité européenne dans le contexte fortement évolutif de la sécurité internationale, d'où **la nécessité pour les États membres de tenir compte des implications de la défense antimissile balistique pour leur sécurité**.

Le rapport souligne que les initiatives de l'Union européenne, telles que la mise en commun et le partage des ressources, devraient se révéler utiles en vue de renforcer la coopération des États membres dans le domaine de la défense antimissile balistique. Il indique également que le plan de défense antimissile balistique de l'OTAN n'est en aucun cas dirigé contre la Russie et que l'OTAN est prête à coopérer avec ce pays sur la base de la coexistence de deux systèmes indépendants de défense antimissile.

Les députés invitent dès lors la vice-présidente/haute représentante à **poursuivre un partenariat stratégique avec l'OTAN**, en tenant compte de la question de la défense antimissile balistique, ce qui devrait déboucher sur une couverture et une protection complètes de tous les États membres de l'Union, évitant ainsi une situation où la sécurité offerte à ces derniers serait à géométrie variable.

Le service européen pour l'action extérieure, la Commission, l'Agence européenne de défense et le Conseil sont appelés à tenir compte à l'avenir des aspects de la défense antimissile balistique dans les stratégies, les études et les livres blancs dans le domaine de la sécurité.